

2011-4956
2012-03-07

Raid®

INSECTICIDE SOUS PRESSION CONTRE LES INSECTES VOLANTS

DOMESTIQUE

CONTENU NET : 350 g

ATTENTION



EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : pyréthrine 0,14 %, tétraméthrine 0,078 %, butoxyde de pipéronyle 0,97 %, n-Octylbicycloheptènedicarboxymide 1 %.

N° D'HOM. 15411 LOI P.A.

S.C. Johnson®
Une Entreprise Familiale (logo)

<<secondary panel>>

Ne tache pas, non inflammable. Tue les insectes volants tels que les mouches, moustiques, papillons de nuit, moucherons, guêpes, et les insectes rampants tels que les coquerelles, fourmis, lépismes argentés, araignées, mille-pattes, anthrènes des tapis, punaises des lits, grillons et puces.

Utilisations : maisons, chalets, cabines de touristes, caravanes, tentes, greniers, sous-sols, poubelles, bâtiments d'élevage et de ferme (étables, écuries, resserres).

MODE D'EMPLOI : A GITER AVANT L'UTILISATION. Pour pulvériser, appuyer sur le bouton. Ne pas pointer la buse vers le visage.

INSECTES VOLANTS : mouches, moustiques, papillons de nuit, moucherons, guêpes. Fermer toutes les portes et les fenêtres. Vaporiser dans l'air d'un mouvement circulaire, à environ 1 m de distance des murs, tissus et meubles. Fermer la pièce pendant 15 minutes. Aérer les lieux clos après le traitement. Il suffit d'environ 12 secondes de vaporisation pour traiter une pièce de grandeur moyenne (28 mètres cubes).

INSECTES RAMPANTS : coquerelles, lépismes argentés, puces. Vaporiser partout où les insectes peuvent se cacher : plinthes, fissures, ouvertures autour des tuyaux, derrière les armoires, etc. L'insecticide doit toucher les insectes rampants pour les tuer.

FOURMIS : Vaporiser sur les parcours des fourmis, sur les fourmilières, autour des fenêtres et des seuils, dans les ouvertures autour des tuyaux, le long des plinthes et partout où passent des fourmis, en essayant d'en atteindre le plus possible.

PUCES : Vaporiser sur les planchers et les couvre-planchers, et dans les endroits où couchent les animaux familiers. Répéter le traitement aussi souvent que nécessaire.

ARAIGNÉES ET MILLE-PATTES : Vaporiser sur les toiles et partout où passent les insectes, en visant tous les insectes visibles.

ANTHRÈNES DES TAPIS : Essayer d'atteindre ces insectes sur des parties du plancher, sur les plinthes et sous les tapis. Répéter fréquemment.

PUNAISES DES LITS : Démonter les lits. Vaporiser sur les cadres, joints, matelas (en portant une attention particulière aux piqués et aux coutures), lattes de parquet, moulures et plinthes. Répéter fréquemment.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Recouvrir les aquariums et sortir les animaux de la pièce lors de la vaporisation et pendant l'heure qui suit. Éviter d'inhaler le produit. Recouvrir les aliments et les ustensiles de cuisine. Ne pas vaporiser directement sur la peau ou sur les animaux. **CRAINT LE GEL.**

CONTENU SOUS PRESSION. Ne pas placer dans l'eau chaude ni près des radiateurs, cuisinières ou autres sources de chaleur. Ne pas percer le contenant ni l'incinérer ni le conserver à des températures de plus de 50 °C.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ÉLIMINATION : Quand le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer complètement la pression. Envelopper et jeter le contenant, vide aux ordures ménagères.

Questions? Commentaires? Composer le 800-558-5566 ou écrire à Helen Johnson.
®Marque canadienne déposée de S.C. Johnson & Son, Inc. Utilisateur autorisé S.C.
JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, 1 Webster, Brantford, ON, Canada N3T 5R1

www.Infoinsectes.ca EN VENTE AU CANADA SEULEMENT

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))